# L'artillerie des Forces Armées Royales

L'Artillerie, Arme d'appui par excellence, joue un rôle prépondérant dans les fonctions opérationnelles d'engagement à travers sa double mission feux et renseignement. Le terme « Artillerie » serait la contraction du mot composé « Art de tirer ». Eu égard à son apport déterminant pour l'issue des batailles, l'Artillerie a toujours bénéficié de la haute sollicitude des Rois du Maroc qui cherchaient à la développer, à la moderniser et à former ses cadres sur les nouvelles techniques d'emploi et de mise en œuvre. Il ne serait pas vain de signaler que les officiers ayant servi au sein de l'Armée française durant la période du protectorat ne comptaient pas d'artilleurs. Les premiers officiers formés pour encadrer les unités de l'Artillerie des

FAR étaient comptés sur les doigts d'une seule main, dont l'actuel Général de Corps d'Armée Inspecteur Général des FAR et Commandant la Zone Sud. Après cet éclairage, il convient de noter que l'Artillerie des FAR englobe deux composantes : Sol-Sol et Sol-Air. De l'une comme de l'autre, il est attendu qu'elle amène le projectile (Obus, Roquette ou Missile) au moment voulu, sur le lieu voulu, tout en produisant les effets souhaités. Ces attentes restent tributaires, non seulement de la nature des munitions et des capacités des lanceurs qui connaissent une évolution au diapason de l'avancée technologique, mais surtout de la performance des aides au tir; du fait que l'Artillerie ne se résume pas au lanceur et à la munition. La composante Sol-Sol Jusqu'à une date récente, la séquence de tir exigeait des délais pour les phases d'acquisition, de L'artillerie des Forces Armées Royales L préparation et d'exécution. De nos jours, les lanceurs ont tendance à être pourvus d'une certaine automatisation du tir permettant d'intégrer les éléments d'observation pour les transformer instantanément en données de tir. Certains systèmes d'armes tels que le CAESAR français et le 155 Paladin américain sont dotés de navigateur et d'un central de tir inertiel qui détermine pour la pièce sa position, la direction e l'angle de tir avec précision et célérité. Ces capacités permettent à ce type de matériel d'évoluer en milieu instable face à un danger multidirectionnel.

L'Artillerie des FAR ne reste pas à la traîne. Elle s'inscrit dans l'évolution technologique à travers la mise au point de nouveaux aides au tir et l'optimisation des procédés de mise en place des tirs. A cet effet, elle a investi le savoir et le savoir-faire de ses compétences pour la réalisation de produits nationaux répondant à ses besoins en termes de précision et de rapidité.

C'est ainsi qu'il a été conçu et réalisé de manière autonome les utilitaires graphiques de préparation et de mise en place des tirs pour les matériels qui n'en disposaient pas.

Parallèlement, un progiciel fonctionnant sur les équipements tactiques de transmission de données digitales a été mis au point. Baptisé SITTA « Système Informatisé de Topographie et de Tir Artillerie », il est dédié aux travaux de topographie, à la préparation, la conduite et la mise en place des tirs de toute

nature. Au cœur du logiciel, il est intégré une application renseignement offrant la possibilité de visualiser les objectifs, les amis et les lignes de manœuvre permettant de concevoir la manœuvre feux d'une manière rationnelle et rapide. Un module d'architecture de transmission de données digitales, expérimenté avec succès, est en phase de généralisation dans toutes les unités de l'Artillerie.

S'agissant de la mise en place des tirs, il est mis au point un procédé de réglage dit « par visée sur le point d'impact » qui permet de déclencher le tir d'efficacité dès l'observation de la première salve. Ce procédé a le mérite de s'affranchir de la préparation calculée qui requiert des équipements appropriés pour la maîtrise des éléments perturbateurs de la trajectoire.

En matière de reconnaissance, qui demeure un préalable indispensable aux opérations de tir, la généralisation du système d'information géographique intégré au GPS permet de transcender ces contraintes et d'automatiser la manœuvre des matériels.

# La composante Sol-Air

L'Artillerie antiaérienne n'est pas en reste dans cette dynamique. Elle connaît une évolution certaine, eu égard à la modernisation de ses équipements et à la réactualisation des mesures de coordination avec les Forces Royales Air. A l'effet d'être au diapason du progrès technologique que connaît le vecteur de la 3°dimension, l'Artillerie Sol-Air (ASA), dont le nombre d'unités a été multiplié, s'est dotée d'équipements à même de lui permettre de remplir efficacement sa mission. Il est évident que la technologie de ces nouveaux équipements appelle nécessairement une ressource humaine disposant d'un capital cognitif avéré pour une exploitation optimale. Fort heureusement, l'Artillerie Sol-Air n'en est pas à court.

Le tir d'essai d'un spécimen de ce type de systèmes d'armes exécuté pour la première fois a démontré le niveau du savoir et du savoir-faire ainsi que la qualité de l'instruction suivie. La coordination, demeurée figée, a repris de l'essor par le contact direct avec les FRA. C'est ainsi qu'il a été défini avec précision les procédures relatives à la gestion de l'espace aérien permettant la réglementation des actions des différents intervenants dans la 3°dimension.

Dans ce cadre, l'ASA est représenté en permanence au sein du Centre National de Défense Aérienne, par un officier faisant office de Surface Air Coordinator (SAC). Parallèlement, il est conduit des exercices combinés avec la chasse, suivis de débriefings approfondis dont le Retex est exploité par les deux parties. En outre, il convient de signaler que l'ASA a reconquis la place qui lui sied dans la Défense Aérienne Territoire, à travers son intégration dans la chaîne de surveillance de l'espace aérien national par un maillage Radar déployé le long du littoral septentrional du Royaume.

### La formation

Il est vrai que l'inscription dans une telle dynamique nécessite la mise en place d'un processus de formation pointue. Celle-ci est dispensée au Centre d'Instruction d'Artillerie de Fès, creuset de la formation des artilleurs depuis près d'un demi-siècle. Il demeure l'organe qui reflète l'image de l'Arme, dans la

mesure où il pourvoit en cadres outillés aussi bien les unités de l'Artillerie que celles des autres

Armes et Services. S'inscrivant dans la logique de la qualité et de l'efficience et évoluant en harmonie avec les techniques de management participatif, cet établissement ne cesse de mobiliser les compétences de l'Arme pour répondre aux exigences des unités et aux besoins de la formation identifiés de manière rationnelle.

Le Centre d'Instruction d'Artillerie doit son renom au nombre et à la qualité des cadres officiers et sous-officiers dont il a assuré la formation initiale et continue. Certains nous ont quittés, que Dieu les ait en sa sainte miséricorde, d'autres continuent à rayonner que Dieu les préserve. Le mérite de l'épanouissement de cet établissement, qui a débuté avec peu de moyens matériels, revient aux grandes compétences qui y ont professé avec conscience, dévouement et abnégation. Le Centre a enregistré jusqu'à présent un palmarès de formation initiale et continue se chiffrant à 1500 Officiers et 8000 sous-officiers, dont 300 Officiers et 450 sous-officiers originaires des pays amis africains.

Dans la perspective de répondre aux nouveaux besoins de l'Arme, il a été procédé à la refonte des programmes des spécialités dédiés à tous les cursus. En matière de moyens pédagogiques, le Centre d'Instruction s'est doté d'une plateforme de simulation développée également par les compétences de l'Arme. L'actuel simulateur de tir, utilisant une application informatique intégrant un panorama pris à partir d'un observatoire, permet de situer le stagiaire dans une ambiance proche de la réalité du terrain et de lui inculquer les réflexes requis d'un observateur avisé.

Visant la formation d'excellence, l'épanouissement du savoir des potentialités de l'Arme et, au-delà, le maintien de la fraternité d'Arme et la communication avec les autres composantes des FAR, l'Artillerie organise, depuis l'année 2006, au sein du Centre d'Instruction de l'Artillerie, une journée d'étude où sont engagées des réflexions interactives sur des sujets d'intérêt majeur pour l'Arme. Pour cette année, la 5ème édition, prévue le 24 juin 2010, sera tenue sous le thème fédérateur : « Leadership, quel intérêt pour l'Artillerie ?»

### Évolution de l'arme

Depuis la création des Forces Armées Royales, l'Arme Blindée a connu une évolution remarquable, en passant par plusieurs phases de réorganisation. Cet état de fait s'explique par la nécessité d'adaptation aux nouveaux concepts d'engagement et d'emploi des systèmes d'armes de plus en plus performants.

Cette évolution s'est traduite par le passage de l'Arme Blindée d'un seul Groupe d'Escadrons, première unité blindée mise sur pied en 1956, à plusieurs Brigades et Groupes que comptent actuellement l'Arme.

Ainsi, l'Arme Blindée tire son origine du seul Groupe d'Escadrons formé à partir de la cession de l'Armée Française d'Escadrons AMX13 et de quelques engins (E.B.R et HALFTRUCK) et chars SHERMAN américains.

Dès 1961, les escadrons implantés dans plusieurs villes du Royaume allaient être renforcés d'Escadrons de chars T54B russes, d'un Escadron chasseurs de chars américains M56 et d'un Escadron de VTT M113. L'acquisition en 1968 de nouveaux matériels (dont des chars T54A et des VTT TOPAZ et SKOT) a permis la création de la Brigade Blindée des Forces Armées Royales. A partir de 1972, avec la création de l'Inspection de l'Arme Blindée Cavalerie, l'Arme Blindée fut réorganisée en Groupes d'escadrons, blindés pour leur majorité, à cheval pour ceux de la Cavalerie, ainsi gu'un Groupe Mécanisé et un Centre d'Instruction. Depuis cette date, plusieurs unités blindées ont été créées et l'acquisition de matériels plus développés constitue désormais un souci constant au sein de l'Inspection de l'Arme Blindée. En 1992, l'Arme Blindée Cavalerie des FAR a connu un tournant important. Une restructuration générale a notamment consisté en la séparation de l'Inspection de tutelle en deux entités distinctes qui sont l'Inspection de l'Arme Blindée et l'Inspection de la Cavalerie. De surcroît, l'Arme Blindée a récemment connu une réorganisation significative et compte actuellement, en plus d'une Inspection, des Brigades Blindées, des Groupes d'Escadrons Blindés, des Groupes d'Eclaira-

# Campagnes effectuées

L'Arme Blindée a toujours été mobilisée lors des différentes opérations menées par les Forces Armées Royales. Sur le plan national, les principales interventions de l'Arme Blindée se sont avérées déterminantes, notamment, en 1963 lors de la guerre des sables, aux frontières Est du Royaume, et depuis 1975, dans le cadre de la défense de nos provinces sahariennes récupérées. Au niveau international, les Formations blindées des FAR ont enregistré à leur actif une contribution appréciable et fort efficace au sein des différents contingents des FAR engagés dans des opérations de maintien de la paix dans le monde.

Sur le Continent africain, les unités de l'Arme ont pris part, à bord d'AML, au contingent marocain dépêché en 1995 en Somalie, sous les auspices de l'ONU. De surcroît, les officiers de l'Arme Blindée sont également présents dans d'autres opérations de maintien de la paix, en République Démocratique du Congo depuis 2001 comme en Côte d'Ivoire depuis 2004. Au sein des Forces internationales de maintien de la paix en Côte d'Ivoire (ONUCI) ou dans le cadre de la Mission d'Observation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC), ces officiers assurent des fonctions opérationnelles au sein du contingent des FAR, de l'Etat- Major des secteurs et au niveau du Quartier Général de la Force. Les unités de l'Arme se sont également engagées au Moyen- Orient, notamment en Syrie, en octobre 1973, quand le 6°GEB a participé à la défense du Golan aux côtés des Syriens. Le Vieux Continent a connu le passage des unités de l'Arme à partir de mars 1996 en Bosnie-Herzégovine où un Escadron de chars 10RC a été engagé à Mostar et à Sarajevo.

Grâce au récent réaménagement pensé de ses structures et au souci d'adaptation constante de ses moyens à l'évolution technologique, l'Arme Blindée des Forces Armées Royales se trouve en mesure de réagir

efficacement aux menaces diffuses d'aujourd'hui. Ceci tout en conservant la faculté de faire face, le moment venu, à d'éventuels engagements. Ce constat est concrétisé par le grand intérêt accordé à l'entretien et l'amélioration des potentialités des moyens en dotation. Lesquels moyens combinent, à différents degrés, une importante mobilité, une bonne protection et une puissance de feu significative. Concernant l'adaptation des structures de combat spécifiques à l'Arme Blindée aux normes d'engagement modernes, ces entités sont conçues dans un module interarmes, voire interarmées, de complémentarité avec les autres composantes des Forces Armées Royales.

Pour s'affranchir des contraintes liées à la liberté de manœuvre, ces structures ont en effet été standardisées sur la base d'entités modulaires. Une approche qui permettrait aux unités de s'engager, soit en unités constituées, soit par groupement tactique, pour mener en décentralisé, au sein d'un dispositif interarmes, des actions différentes tant par leur rythme que par leur direction.

Les structures de support des unités de l'Arme, quant à elles, sont taillées aux besoins de la préparation à l'engagement. Elles reposent sur un ensemble de moyens humains et techniques dont la conjonction garantit le maintien en condition du potentiel des unités et leur préparation à l'engagement.

Réparties entre plusieurs composantes techniques, ces structures déclinent un ensemble de moyens adaptés et avec suffisamment de spécialistes polyvalents exerçant au quotidien des activités déterminantes pour maintenir le potentiel des unités au degré le plus élevé.

De par son histoire, ses réalisations et son organisation adaptée aux exigences du moment, L'Arme

Blindée se caractérise ainsi par sa disposition continue à affronter les défis actuels et futurs. Outre l'importance particulière accordée à la force morale de ses troupes, l'action de l'Arme Blindée est régie par les principes immuables que sont la liberté d'action, l'économie des forces et la concentration des efforts. Des principes qui restent valables dans l'action de guerre comme dans le contexte particulier de contrôle de crises diverses.